



Négociations dans les secteurs public et parapublic

Une première prise de contact satisfaisante entre le Front commun SISP-CSN-FTQ et la présidente du Conseil du trésor

Québec, 5 juin 2009 - En vue d'accélérer le processus de négociation, les représentantes et les représentants du Front commun SISP-CSN-FTQ, représentant 475 000 salariées et salariés des secteurs public et parapublic, ont rencontré, ce vendredi 5 juin, la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, Monique Gagnon-Tremblay.

Le porte-parole du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), Réjean Parent, la présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Claudette Carbonneau, et le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Michel Arsenault, souhaitent que cette rencontre contribue à créer un climat sain en vue des prochaines négociations et que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions possible.

Les représentants syndicaux ont abordé quatre enjeux particuliers :

- **La date d'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective.** Le Front commun souhaite conclure les négociations avant l'échéance du décret, soit le 31 mars 2010.
- **La disponibilité des comités patronaux.** Les syndicats du Front commun entendent déposer leurs propositions de négociation au plus tard le 30 octobre 2009, ce qui implique la disponibilité des comités patronaux.
- **La rapidité de réponse de la partie patronale.** Afin de démarrer les négociations le plus rapidement possible, le Front commun demande que les réponses patronales soient exprimées dans les plus brefs délais.
- **Le début des travaux sur la retraite.** Afin de favoriser une négociation rapide et pour démontrer leur bonne foi de part et d'autre, le Front commun demande le début des travaux dans les meilleurs délais.

Une rencontre satisfaisante et plusieurs objectifs atteints

Les dirigeantes et les dirigeants syndicaux du Front commun ont jugé la rencontre satisfaisante et considèrent avoir atteint plusieurs objectifs. Entre autres, ils ont obtenu l'assurance que les libérations syndicales seraient réglées d'ici le 30 juin, soit plusieurs mois plus tôt qu'à l'habitude. De plus, la présidente du Conseil du trésor a confirmé le début des travaux sur la retraite d'ici le 30 juin prochain.

Concernant la disponibilité des comités patronaux à l'occasion du dépôt de la proposition de négociation, Madame Gagnon-Tremblay s'est engagée à s'assurer de leurs disponibilités en vue des dépôts syndicaux. Elle s'est aussi engagée à voir à l'accélération du processus de négociation pour qu'il y ait conclusion des négociations avant l'échéance du décret.

Les dirigeants syndicaux du SISP considèrent cette première rencontre avec la présidente du Conseil du trésor comme positive et s'assureront maintenant du respect de ses engagements. Rappelons qu'il ne reste plus que neuf mois avant l'expiration de nos conventions collectives et que les différentes organisations syndicales ont exprimé le souhait d'accélérer le processus de négociation pour en arriver à un règlement négocié avant l'expiration de la convention collective, d'où la nécessité de cette première rencontre.